

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 7 mars 2016

URBANISME COMMERCIAL Bâtissons une vitrine pour notre territoire

Face à l'inflation du nombre de constructions commerciales, à la multiplication de l'offre..., l'UPE13 s'interroge sur l'opportunité de tels choix et souhaite que le sujet de l'urbanisme commercial soit prioritaire pour la métropole. Notre territoire ne frôle-t-il pas la saturation ? Quid de la raréfaction du foncier économique ? Quels équilibres entre les territoires ?

Profitons aujourd'hui de la mise en place de la Métropole pour travailler sur une cohérence territoriale et développer une approche métropolitaine du dossier. La création d'un schéma directeur de l'urbanisme commercial est une priorité à ancrer dans le périmètre des compétences de la métropole, afin de :

- Faire travailler en coordination l'ensemble des parties prenantes à tous nouveaux projets d'implantations commerciales (mairies, acteurs économiques, commerçants...),
- Affirmer une complémentarité entre offre commerciale périphérique et offre commerciale de proximité, de centres villes, sans concurrence et avec une véritable différenciation compétitive,
- Promouvoir l'attractivité de notre territoire en ayant une offre commerciale adaptée à la diversité de la clientèle (domestique et touristique) et de son tissu économique et social,
- Veiller à la requalification et à la redynamisation des centres-villes.

Sur ce dernier point, « *Soyons innovants !* » déclarent Johan Bencivenga, président de l'UPE13 et Jean-Luc Gosse, président de Terre de Commerces. « *Créons une zone franche urbaine commerciale pour le centre-ville de Marseille pour partir à sa reconquête, accroître son attractivité, son animation et lutter ainsi contre la fermeture des commerces de proximité et les friches commerciales* ».

Chiche !

Contact Presse : Françoise Pierucci - AGENCE PRESSVOX
04 91 57 71 84 – pierucci@pressvox.com
www.upe13.com

Presse